Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac S2TMD, veuillez visiter :
bacs2tmd.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SÉRIE SCIENCES ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE, DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE : DOMAINE DANSE

SESSION 2026

ÉPREUVE TERMINALE DE SPÉCIALITÉ : PRATIQUE CHORÉGRAPHIQUE

Coefficient : 16 Durée : 30 minutes

Aucun document personnel n'est autorisé. Le studio, le système de diffusion sonore, le métronome et les documents fournis avec le sujet sont mis à disposition du candidat.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Interprétation d'un matériau chorégraphique (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Composition chorégraphique sous contraintes (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Improvisation à partir d'une consigne (4 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 4 : Explicitation de la démarche chorégraphique (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1, DR 2) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : STUDIO D'EXAMEN DE L'ÉTABLISSEMENT, ESPACE DE DANSE DE 10 M × 8 M

Cette épreuve pratique évalue l'interprétation, la composition, l'improvisation et la capacité du candidat à expliciter sa démarche chorégraphique. Elle ne comporte pas d'épreuve écrite de calcul ni de dossier de chantier. Les documents DT 1 à DT 3 précisent les matériaux chorégraphiques et les conditions de réalisation.

La durée totale de passage est de 30 minutes. Elle comprend 5 minutes de prise de connaissance et de préparation, les prestations dansées et un échange oral de 5 minutes. Le candidat présente seul les trois propositions demandées. Il peut danser pieds nus ou avec des chaussons adaptés. Aucun accessoire personnel n'est utilisé.

Le candidat dispose d'un espace de danse de 10 m × 8 m, d'un sol adapté à la danse et d'un système de diffusion sonore. Les indications de tempo et de durée figurant dans le dossier sont identiques pour tous les candidats.

PARTIE 1 : Interprétation d'un matériau chorégraphique (5 points)

Précision, engagement et cohérence de l'interprétation

À partir de la phrase décrite dans le DT 1, interpréter la séquence complète, puis la reprendre en faisant apparaître une intention différente, sans modifier l'ordre des actions ni le rythme indiqué. Le candidat dispose d'un temps de prise de connaissance de 5 minutes avant le début des prestations.

Phrase chorégraphique à interpréter

Bloc de 8 temps	Actions et organisation corporelle
1	Transférer le poids vers la droite, fléchir les genoux, ouvrir les bras latéralement.
2	Pivoter d'un quart de tour vers la gauche en ramenant les bras près du buste.
3	Effectuer deux pas vers l'avant, puis suspendre le mouvement sur le dernier temps.
4	Descendre au sol par une flexion contrôlée, poser une main, puis revenir debout.

Description du matériau commun à tous les candidats, détaillée dans le DT 1.

1.1 (3 points) Interpréter la phrase en respectant les actions, les orientations, les transferts de poids et le rythme prescrits. Faire apparaître une continuité entre les quatre blocs et une maîtrise des changements de niveau.

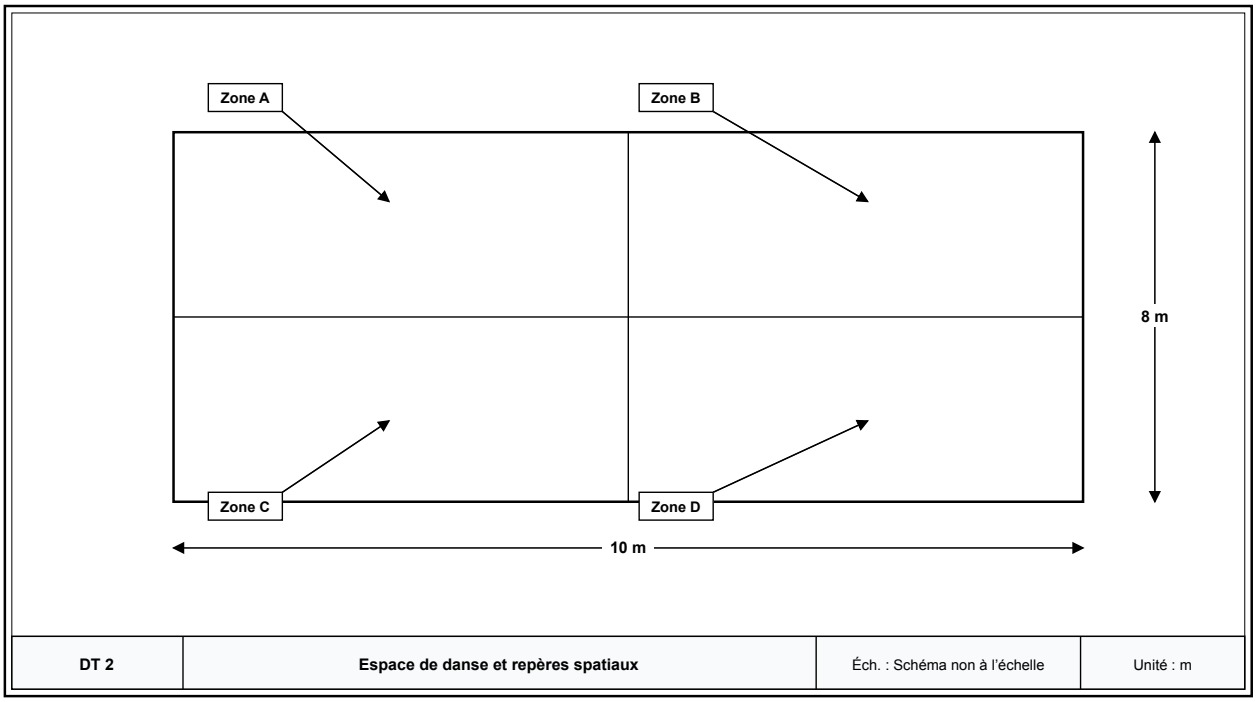
1.2 (2 points) Reprendre la phrase en faisant évoluer l'intention vers une sensation de résistance puis de relâchement. Conserver la structure temporelle et les actions de la phrase source.

PARTIE 2 : Composition chorégraphique sous contraintes (7 points)

Organisation d'un matériau, relation à l'espace et lisibilité de la composition

Composer une courte séquence à partir du thème « franchir une limite ». La séquence dure de 40 à 60 secondes. Elle doit utiliser au moins deux actions de la phrase du DT 1, comporter un changement de niveau, un changement d'orientation et une pause lisible d'au moins deux temps. Elle doit également exploiter au moins trois zones distinctes de l'espace défini dans le DT 2.

La séquence est présentée sans musique, sur une pulsation régulière de 96 battements par minute fournie par le métronome. Le candidat peut organiser librement les actions, les répétitions et les transitions, dans le respect des contraintes indiquées.



Plan du studio vu du dessus. Les dimensions réelles sont précisées dans le DT 2.

2.1 (5 points) Présenter et danser la composition « franchir une limite » en respectant les contraintes de durée, de matériau, de niveau, d'orientation, de pause et d'utilisation de l'espace. La proposition doit faire apparaître un début, une évolution et une fin identifiables.

2.2 (2 points) Faire apparaître dans la composition au moins un procédé de transformation du matériau source : répétition, variation d'amplitude, changement de direction, fragmentation ou changement de niveau.

PARTIE 3 : Improvisation à partir d'une consigne (4 points)

Disponibilité corporelle, écoute de la pulsation et capacité d'adaptation

Improviser pendant 40 secondes sur une pulsation régulière de 96 battements par minute. La consigne est : « un mouvement commence loin du centre du corps, traverse l'espace et se termine par une immobilité ». La durée correspond à 16 mesures de quatre temps à 96 battements par minute, soit $16 \times 4 \times 60/96 = 40$ secondes.

Le métronome est déclenché par l'examinateur. Aucun autre support sonore n'est utilisé. Le candidat commence à la première pulsation et termine à la dernière.

Repères de réalisation de l'improvisation

Paramètre	Valeur
Tempo	96 battements par minute
Métrique	4 temps par mesure
Durée	16 mesures, soit 40 secondes
Support	Pulsation régulière au métronome

Données temporelles du support de pulsation fourni.

3.1 (4 points) Réaliser l'improvisation en faisant évoluer le mouvement depuis une initiation corporelle située loin du centre vers une traversée de l'espace, puis vers une immobilité finale clairement tenue. Prendre en compte la pulsation et la durée imposées.

PARTIE 4 : Explicitation de la démarche chorégraphique (4 points)

Vocabulaire, capacité d'analyse et mise en relation des choix de composition

À l'issue des prestations, répondre oralement aux questions de l'examinateur pendant 5 minutes au maximum. Les questions portent exclusivement sur les choix réalisés dans les parties précédentes.

Axes de l'échange oral

Axe	Éléments attendus
Matériau	Actions reprises et transformations opérées.
Composition	Organisation du début, de l'évolution, des transitions et de la fin.
Espace et intention	Choix des zones, des orientations, des niveaux et relation au thème.

Les réponses s'appuient sur les prestations présentées.

4.1 (2 points) Expliquer deux choix de composition effectués dans la séquence « franchir une limite » et préciser leur relation avec le thème proposé.

4.2 (2 points) Nommer un procédé de transformation utilisé et analyser brièvement son effet sur la perception du mouvement ou de l'espace.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : MATÉRIAU CHORÉGRAPHIQUE COMMUN : PHRASE DE MOUVEMENT

La phrase comprend quatre blocs de huit temps, en métrique régulière à quatre temps par mesure. Elle est réalisée à 96 battements par minute. Les quatre blocs sont décrits dans le tableau ci-dessous. Les indications de direction sont données du point de vue du danseur : droite et gauche désignent les côtés du corps du candidat.

La phrase est un matériau de travail pour l'épreuve. Le candidat doit en conserver les actions et l'ordre dans la partie interprétation. Dans la partie composition, il peut transformer les actions tout en en réutilisant au moins deux.

Description complète de la phrase source

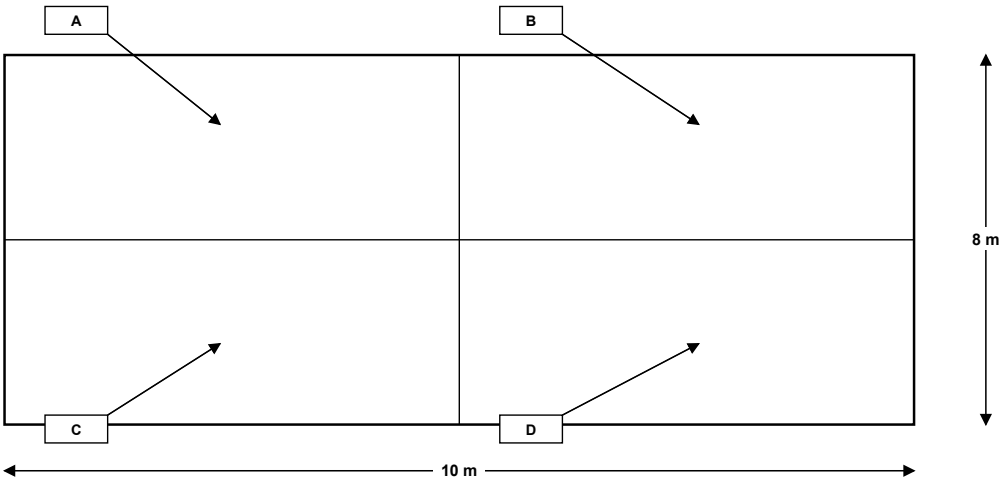
Bloc	Déroulement sur huit temps	Éléments à préserver en interprétation
1	Temps 1 à 2 : transfert du poids vers la droite. Temps 3 à 4 : flexion des genoux. Temps 5 à 8 : ouverture latérale des bras.	Transfert, flexion, ouverture des bras.
2	Temps 1 à 4 : pivot d'un quart de tour vers la gauche. Temps 5 à 8 : rapprochement des bras près du buste.	Quart de tour vers la gauche, puis bras rapprochés.
3	Temps 1 à 4 : deux pas vers l'avant. Temps 5 à 7 : suspension du mouvement. Temps 8 : reprise de l'appui.	Deux pas vers l'avant et suspension.
4	Temps 1 à 4 : descente contrôlée au sol. Temps 5 à 6 : une main se pose au sol. Temps 7 à 8 : retour debout.	Descente, appui d'une main, retour debout.

Pulsation : 96 battements par minute. Durée totale : 32 temps, soit 20 secondes.

DT 2 : ESPACE DE DANSE : DIMENSIONS ET REPÈRES

Le studio mesure 10 m de longueur sur 8 m de largeur. Le schéma est divisé en quatre zones repérées A, B, C et D. Les zones sont des repères d'orientation et non des limites physiques. L'espace entier est accessible au candidat. Le sol est plan, dégagé et adapté à la pratique de la danse. La position de départ est libre.

Pour satisfaire la contrainte spatiale de la partie 2, la composition doit traverser ou investir au moins trois zones distinctes parmi A, B, C et D. Aucun déplacement ne doit conduire le candidat hors de l'espace de danse.



DT 2	Plan du studio vu du dessus	Éch. : Schéma non à l'échelle	Unité : m

Dimensions réelles : 10 m × 8 m. Les repères de zone sont indicatifs.

DT 3 : DONNÉES TEMPORELLES ET CONDITIONS DE PRÉSENTATION

La pulsation de référence est de 96 battements par minute. Une mesure comprend quatre temps. La durée d'une mesure est donc $4 \times 60/96 = 2{,}5$ secondes.

La phrase source comprend quatre mesures, soit $4 \times 2{,}5 = 10$ secondes si une mesure correspond à quatre temps; toutefois, le matériau décrit dans le DT 1 comprend quatre blocs de huit temps, soit huit mesures et 20 secondes au tempo indiqué. Pour les prestations, le nombre de temps prévaut : la phrase complète compte 32 temps et dure $32 \times 60/96 = 20$ secondes.

La composition de la partie 2 dure de 40 à 60 secondes. L'improvisation de la partie 3 dure 16 mesures de quatre temps, soit $16 \times 4 \times 60/96 = 40$ secondes. Le candidat peut compter intérieurement ou suivre la pulsation du métronome.

Récapitulatif des durées et des tempos

Séquence	Structure	Tempo	Durée
Phrase source	32 temps	96 battements par minute	20 secondes
Composition	Durée libre dans la plage prescrite	96 battements par minute	40 à 60 secondes
Improvisation	16 mesures de 4 temps	96 battements par minute	40 secondes
Échange oral	Questions sur les prestations	Sans objet	5 minutes au maximum

Données imposées pour le déroulement de l'épreuve.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document de repérage de la composition : Partie 2 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter ce document pendant le temps de préparation. Il peut être utilisé comme aide-mémoire par le candidat pendant sa prestation. Les notes ne sont pas évaluées en tant que production écrite.

Repères de construction de la séquence

Moment de la séquence	Action ou matériau utilisé	Zone de l'espace	Niveau ou orientation	Durée approximative
Début	.....	.....	.....	.....
Évolution	.....	.....	.....	.....
Pause prescrite	.....	.....	.....	Au moins 2 temps
Fin	.....	.....	.....	.....

Une ligne au minimum est à renseigner pour chaque choix principal.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document de préparation de l'échange oral : Partie 4 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter les rubriques par des mots-clés avant l'échange oral. Ce document sert de support au candidat et ne constitue pas une réponse écrite notée séparément.

Repères pour expliciter les choix chorégraphiques

Rubrique	Notes du candidat
Deux choix de composition et leur lien avec le thème	.....
Procédé de transformation utilisé	.....
Effet recherché sur le mouvement ou l'espace	.....

Préparation de l'explicitation de la démarche.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.